

2016



RAPPORT d'ACTIVITES

AU 31 DECEMBRE 2016

A.D.E.P.A.P.E. DE L'OISE

A.D.E.P.A.P.E. DE L'OISE | 18 rue Saint Nicolas – 60000 BEAUVAIS

LE FONCTIONNEMENT GENERAL

Identité

- Association Départementale d'Entraide des Personnes Accueillies en Protection de l'Enfance de l'Oise - Pupilles ou Assimilés
- Association reconnue d'utilité publique
- Affiliée à la Fédération Nationale des Adepape

Siège

- 18 rue Saint Nicolas - 60000 BEAUVAIS
- N° SIREN : 320 552 367
- Code APE : 9499Z Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire

Administration

- Président et membre de la Commission sociale : M. Pascal BATOT
 - Vice-présidente, Secrétaire générale et Membre du Conseil de Famille : Mme Nicole CABANE
 - Trésorier : M. Ludovic BLECOT
 - Trésorier Adjoint : M. Peeter JOSEPH
 - Secrétaire Adjoint : Mme Victoria MORAND
 - Administrateur - Responsable de la Commission Sociale : M. Guy MAZURIER
 - Administrateurs : MM. Faustin LUYEYE et Pascal PARRIAUX et SQUARE Alseny
 - Membre d'honneur : Mme Viviane HONORE.
 - Membres de droit : Mme Anaïs DHAMY et MM. Franck PIA et Jean-Paul LETOURNEUR
-
- L'association emploie une salariée, Mme Vanessa VALTENAIRE secrétaire polyvalente. Elle assure la gestion administrative de l'association, la gestion du site, le suivi des prêts, l'accueil du public ainsi que la formation des stagiaires. Notre comptabilité est confiée à un Cabinet d'expertise comptable, ACES SOBESKY.

LE FINANCEMENT

Le montant de la subvention départementale accordée cette année s'élève à 47.600€ contre 68.000€ en 2015. Nous avons signé le 30/03/2016 une nouvelle convention avec le Département. Un premier versement représentant 70% de la somme accordée, soit 33.320€ a été versé le 10/05/2016. Les 30% restant ont été versés le 07/11/2016 après production des éléments attestant de la bonne utilisation des fonds départementaux comme le prévoit la convention.

- A cela viennent s'ajouter ;
 - **le versement des cotisations** d'un montant de 3298€ pour 256 adhérents dont 42 nouvelles adhésions. Contre cette cotisation de 5€ pour une première adhésion et de 10€ pour les années suivantes, nous délivrons une carte d'adhésion que nous avons créé et fait éditer en imprimerie.
 - **le versement de dons** pour une valeur de 948€ : chaque donateurs bénéficie d'un reçu fiscal.
 - **les contributions volontaires** avec les participations de la Préfecture pour l'impression de nos gros volumes, de la Mairie pour la mise à disposition de salles gratuites nous permettant de réduire considérablement le coût de nos manifestations sans oublier de compter les heures bénévoles des membres actifs.

NOTRE RÔLE

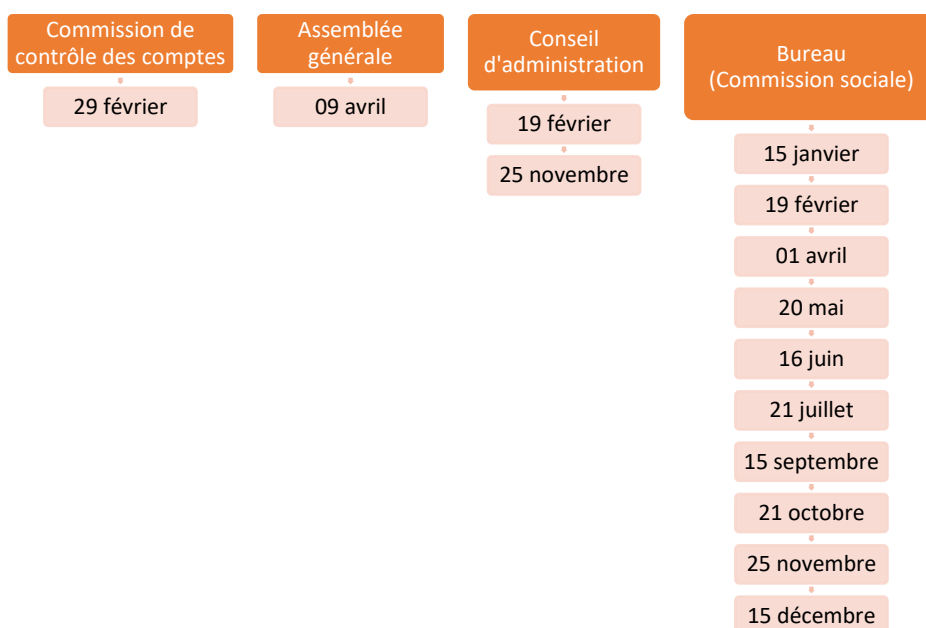
Notre rôle est de favoriser l'insertion et le développement personnel des personnes admises ou ayant été admises dans le service de l'aide sociale à l'enfance en vue de leur intégration dans la société, cela sous la forme de conseils, d'orientations et d'assistance.

La baisse de la subvention accordée cette année nous a conduit à faire des efforts sur le partage du budget réservé aux aides financières :

- Ont été suspendues :
 - L'aide au départ en vacances et aux loisirs qui visait à faire partir en priorité les adhérents qui travaillaient avec de faibles revenus.
 - Les dons accordés à l'adhérent pour les naissances, mariages et décès de l'adhérent.

- A été révisée :
 - L'aide au permis : ne sera que accordée s'il ne reste plus qu'un solde inférieur à 500€ à devoir à l'auto-école.

Sous la présidence de M. Pascal BATOT, les administrateurs de l'ADEPAPE se sont réunis au total à 14 occasions.



Lorsque les membres de la Commission sociale se sont réunis, 82 demandes ont été examinées au total et ont permis l'attribution de :



À noter

Sur 58 demandes, 36 SECOURS ont été accordés	17 alimentaire
	11 charge fixe
	2 charge exceptionnelle
	4 mobilité
	1 don décès (antérieur à A.G. 2016)
<hr/>	
Sur 24 demandes, 15 PRETS ont été accordés	1 vacances/loisirs (antérieur à A.G.2016)
	2 mobilier
	1 amélioration de l'habitat
	1 immobilier
	1 santé
	1 charge exceptionnelle
<hr/>	
Sur les 55 Prêts en cours,	7 mobilité
	2 caution
<hr/>	
Sur les 55 Prêts en cours,	1 est confié à un huissier qui procède au recouvrement
	3 sont investis d'une mesure Banque de France dont 1 avec un plan de recouvrement à suivre.
<hr/>	
	3 ont été mis en perte cette année

Toutes les aides financières accordées l'ont été en fonction des besoins des adhérents et versées aux créanciers concernés.

Certaines aides ont pu être libellées au nom de l'adhérent à titre exceptionnel et à l'appréciation de la Commission Sociale.

Qu'un travail avec nos partenaires est souvent effectué, de façon à parfaire le travail déjà souvent réalisé auprès des familles ou de l'adhérent.

Au-delà du soutien financier nous élargissons nos actions à des évènements comme notre assemblée générale mais aussi à des instants qui se veulent plus conviviaux de façon à maintenir le lien avec et entre les adhérents.

- **Sortie au salon de l'agriculture**
 - Le 27 février 2016 – Au départ de la Préfecture de Beauvais

Nous nous sommes rendus au salon de l'agriculture à Paris. Nous avons loué deux cars de la société CAB'ARO à Beauvais. Une petite participation financière a été demandée aux adhérents. La journée fut pleine de découvertes pour tous.

- **Assemblée générale ordinaire suivie de son Diner-Spectacle-Dansant à l'occasion des 70 ans de l'association**

- Le 09 avril 2016 - 16h30 - Salle du Franc Marché à Beauvais

Nous avons réuni nos adhérents afin de ratifier les différents travaux de l'an passé et exposer les nouvelles orientations pour l'année en cours. Etaient également présents,

- M. Franck PIA, Vice-président du Conseil Départemental chargé de l'Action sociale et des politiques d'insertions, Maire-Adjoint de Beauvais,
- M. Roland WILLOCQ, Vice-président de la Fédération Nationale des adepape,
- Nos amis les représentants des adepape voisines (Dépt. 02,62,76).

- **Gala d'anniversaire**

- Le 09 avril 2016 - 19h30 - Salle du Franc Marché à Beauvais

Nous avons invité tous les adhérents à venir nous rejoindre après l'Assemblée générale afin de célébrer les **70 ans** de l'association. Pour l'occasion nous avons prévu un repas dansant exceptionnel. La soirée était d'une grande qualité et a réjoui l'ensemble des adhérents pour qui cette soirée reste un évènement très attendu. Une petite participation financière a été demandée aux adhérents.

- **Vœux d'anniversaire**

- Tout au long de l'année, Mme CABANE envoie à nos adhérents une petite carte d'anniversaire éditée par nos soins, car elle sait que certains sont très sensibles à cette petite marque d'attention.

- **Accès aux salles de cinéma**

- Vente auprès du secrétariat

Nous permettons à nos adhérents d'aller au cinéma seuls ou en famille.

L'adhérent peut profiter d'un tarif réduit puisque l'association bénéficie d'un tarif C.E. au Cinespace à Beauvais. Chaque adhérent peut bénéficier jusqu'à 5 tickets par mois au prix de 6€ l'unité.

Pour permettre à ceux qui fréquentent d'autres salles de cinéma, l'association rembourse la tranche supérieure à 6€ d'un billet acheté par l'adhérent à la condition que celui-ci n'excède pas la valeur d'un billet acheté au tarif normal au *Cinespace*.

- **Un environnement pour évoluer**

- Nous essayons de donner à tous les mêmes moyens pour réussir en mettant à la disposition des adhérents des outils informatiques pour leur permettre de conduire des travaux dans le cadre des études, d'une formation, ou d'une recherche d'emploi. Située proche du centre-ville et de toutes commodités, l'association est facilement accessible aux piétons et usagers qui fréquentent le réseau urbain. Notre secrétaire administrative peut être amenée à aider certains à la réalisation de courriers, de CV et à l'emploi des outils informatiques.

- **Site internet**

- www.ADEPAPE60.fr créé et animé par la secrétaire administrative avec la plate-forme Jimdo Pro.

Le site de l'association permet à de futurs adhérents et travailleurs sociaux de mieux nous connaître et pouvoir accéder à des supports de communication en quelques clics.

Il nous permet de réduire des coûts de fonctionnement et de gagner du temps.

Rencontres et Interventions



L'association est représentée à chacune des réunions du **Conseil de Famille et de la Commission d'Agrément** par Mme Nicole CABANE. M. Pascal BATOT suppléant n'a pas eu à la remplacer car Mme CABANE a fait acte de présence à chacune des réunions.

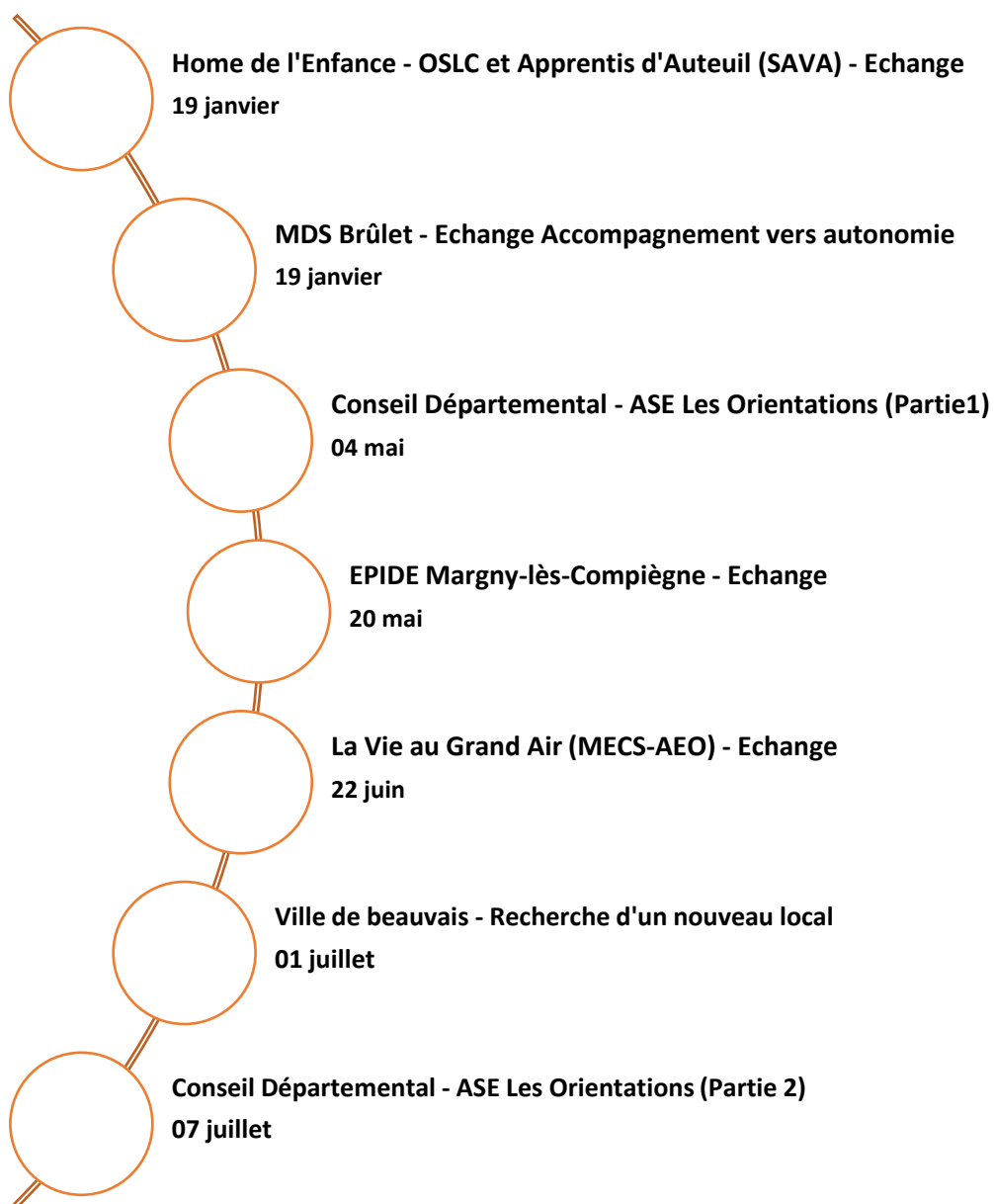
Mme Cabane s'est également rendu au **8^{ème} comité de pilotage de l'ODPE** le 12 janvier.

M. Guy MAZURIER a représenté l'association aux **comités des usagers du SISAE et JCLT** les 3 février, 23 mars et 13 avril.

L'association suit les travaux des **autres adepape** et ceux de la **Fédération nationale des adepape**.

- Congrès fédéral - 5 au 7 mars
- A.G. ADEPAPE de la Seine-Maritime - 20 mars
- A.G. ADEPAPE de l'Aisne - 16 avril
- A.G. ADEPAPE du Pas-de-Calais - 17 avril

Nos autres interventions





Ce sont **445 visiteurs** qui ont été reçus pour un temps moyen de 25 minutes/pers.

Un registre d'accueil permet de connaître l'heure d'arrivée et de fin de chaque visite mais aussi d'en connaître la raison parmi ces 6 champs d'actions :

- Se mettre à jour de la cotisation annuelle,
- Se renseigner et/ou adhérer à l'ADEPAPE,
- S'inscrire à un évènement,
- Acheter des tickets de cinéma,
- Réaliser des travaux (lettre et curriculum-vitae) dans le cadre de recherche d'emploi ou finaliser des travaux d'étude sur Pc,
- Etre écouté, orienté et accompagné lors de démarches administratives ou lors de difficultés sociales ou professionnelles.

Lecture du registre d'accueil					
Versement cotisation 12 %	Nouvelle adhésion 6 %	Inscription évènement 6 %	Billetterie 14 %	Travaux sur Pc/Impr. + Aide 6 %	Autres (Réalisation de dossiers, écoute...) 56 %

Le Président,
Pascal BATOT

*La Vice-présidente et
Secrétaire Générale*
Nicole CABANE